



Créancier afs us inc citifinancial

Par **chamber**, le **05/08/2008** à **03:25**

bonjour,

J'aimerais savoir, j'ai reçu une mise en demeure d'un cabinet d'avocat qui ont été nommé procureurs de AFS US pour réclamer le paiement complet du compte que j'ai en souffrance. Malheureusement je suis présentement sans emploi et cela depuis plus d'un an donc sans revenu.

Dans la lettre il est mentionné que si je ne donne pas suite dans les 10 jours, que c'est la dernière opportunité afin de régler ce dossier avant que des procédures judiciaires soient instituées contre moi. À cet égard, nous vous suggérons fortement de communiquer avec notre étude légale.

Que veut dire procédures judiciaires. Et que puis-je faire.

Merci à l'avance

Par **coolover**, le **05/08/2008** à **21:53**

Chamber,

Procédure judiciaire veut dire qu'ils sont prêts à aller devant un tribunal pour obtenir ta condamnation ! Rassure toi tu ne risques pas la prison et il s'agit plutôt d'une formule de menace que vraiment une déclaration d'intention...

Par contre "procureur de AFS US", ça ne me dit rien...

Dans tous les cas, si tu dois les sommes réclamées il vaut mieux soit les payer si tu peux, soit négocier un échéancier. Contacte ce cabinet pour en parler.